

TR: Newsletter commerce du 7e - Décembre 2021

dcharrel <dcharrel@lyon7rivegauche.com>

mar. 07/12/2021 10:23

À : communication <communication@lyon7rivegauche.com>;

De : Lyon7 Rive Gauche <communication@lyon7rivegauche.com>

Envoyé : vendredi 26 novembre 2021 11:01

À : dcharrel

Objet : Newsletter commerce du 7e - Décembre 2021



[Visualisez cet email dans votre navigateur](#)

Déchets : rappel de la réglementation

Vous jetez moins de 840 litres / semaine

[La Métropole de Lyon](#) peut collecter vos déchets assimilables aux ordures ménagères si vous respectez les règles suivantes :

- Les déchets non recyclés : déchets alimentaires (si vous ne disposez pas d'un composteur), déchets souillés ou gras, débris de vaisselle, films ou sacs plastiques doivent être déposés en sac dans le bac à ordures ménagères (de couleur grise pour la Métropole de Lyon).
- Les papiers (journaux, magazines, enveloppes, ...), les bouteilles et flacons en plastique, les emballages en carton et les emballages métalliques sont jetés en vrac dans le bac de tri (bac vert à couvercle jaune).

Vous jetez plus de 840 litres / semaine

Vous devez faire appel à un prestataire privé. Des sociétés spécialisées dans la collecte et le traitement des déchets vous proposeront des solutions adaptées à vos besoins. Pour plus d'informations rendez-vous sur sindra.org, l'observatoire des déchets en Auvergne-Rhône-Alpes.

Les 20 déchetteries implantées sur le territoire de La Métropole de Lyon vous permettent de déposer vos déchets occasionnels moyennant le paiement d'une redevance d'accès sous conditions liées au type de véhicule. Pour un usage régulier, vous devrez acquérir une carte d'accès (plus d'information : grandlyon.com).



UNE RÉTENTION

Dans le bac de tri (couvercle jaune) :

- laissez les emballages en vrac et pas dans un sac
- videz bien le contenu des emballages
- ne lavez pas les emballages
- pliez les cartons pour gagner de la place
- n'imbriguez pas les emballages les uns dans les autres
- ne déchirez pas les papiers

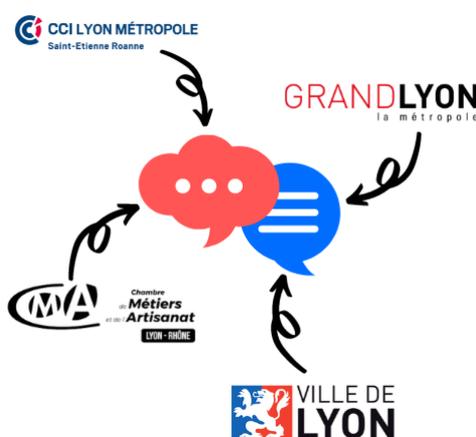
Dans le bac à ordures ménagères (bac gris), on dépose dans un sac fermé :

- déchets alimentaires

- déchets d'hygiène (mouchoirs, sopalins utilisés, lingettes, cotons, coton-tige, canapés, protections hygiéniques...)
- petits objets en plastique (stylo, rasoir, brosse à dent...)
- vaisselle cassée,
- petits objets en bois (baguettes, boites de camembert, cagettes),
- papier sulfurisé

Pour plus d'information, rendez-vous sur le site Internet de la [Métropole de Lyon](#) ou par téléphone au 04 78 63 40 00

Quelques numéros utiles pour vous commerçants et artisans du 7^e



Vos démarches

- Enseignes : 04 26 99 64 64 / deca.pubens@mairie-lyon.fr
- Terrasses : 04 26 99 64 64 / deca.terrasses@mairie-lyon.fr
- Police Municipale : 04 72 10 39 00
- OTEP (occupation du domaine public) : 04 72 10 38 69 / festivites.otep@mairie-lyon.fr
- Voirie Ville : 04 26 99 63 80 / messagerievoirie@mairie-lyon.fr
- Voirie Métropole : 04 26 83 93 19 / alecacheur@grandlyon.com
- Voirie vélo : 04 26 83 92 74 / mmeylan@grandlyon.com
- Signaler un problème sur l'espace public : www.toodego.com/services/
- Pôle emploi : 04 72 71 50 81 / vincent.peries@pole-emploi.fr

Pour tout autre renseignement, contacter Lyon 7 Rive Gauche qui vous communiquera les coordonnées du service ou des personnes concernées.

LA GONETTE

La « Gonette » est une monnaie 100% lyonnaise tournée vers l'économie locale et le développement durable. Il s'agit d'une monnaie physique (des billets) mais également numérique qui est utilisée en parallèle à l'euro.

En 2021, plus de 385 commerces adhèrent à la Gonette. Le 7^e arrondissement de Lyon est le territoire qui compte le plus de commerces et/ou entreprises engagés dans cette démarche depuis sa création en 2015.



Commerçants et artisans, vous pouvez rejoindre la démarche en acceptant les paiements en Gonettes.

Pour pouvoir échanger des euros en Gonettes, il faut être adhérent de [l'association « La Gonette »](#). Le principe étant 1 Gonette = 1 euro.

Commerçants, artisans en adhérant à la Gonette, vous permettez : à un projet de démocratie monétaire d'exister sur votre territoire, de maintenir des flux d'argent sur la métropole de Lyon, de doubler l'impact de la monnaie (1 Gonette = 1 euro en banque éthique), de construire une citoyenneté économique, de renforcer la résilience et dynamiser l'économie réelle & locale.

Pour en savoir plus :

La Gonette – 4 rue Imbert Colomès – Lyon 1^{er}

T. 09.51.57.91.33 – communication@lagonette.org

La Gonette

La Charte Chauve-Souris

Le [collectif Plein la Vue](#) et [France Nature Environnement Rhône](#) ont lancé la Charte Chauve-souris, pour encourager les commerçants de la [Métropole de Lyon](#) à réduire l'impact de l'éclairage artificiel sur la biodiversité nocturne, le gaspillage énergétique et sur des problématiques de santé publique et de cadre de vie des habitants.



La **Charte Chauve-Souris** souhaite donc valoriser les commerçants qui éteignent, aux horaires de fermeture, leurs vitrines, enseignes et local, et qui n'ont pas installé d'écran vidéo publicitaire dans ses vitrines. En promouvant un modèle de sobriété publicitaire lumineuse, cette charte souhaite soutenir et fédérer les commerces locaux autour de valeurs pérennes communes et créer du lien avec les habitants.

Les commerçants et artisans participants disposeront d'un **macaron chauve-souris** à afficher sur leur devanture et ainsi être identifiés comme signataire de la charte. Ils figureront également sur la et cartographie du site internet Collectif plein la vue.

Plus d'informations sur <https://pleinlavue.org/index.php/la-charte-chauve-souris/>

Adhérer à la charte

GUIDE COMMERCE LYON 7

La 14^e édition du guide du commerce du 7^e sortira en décembre. Ce guide édité, chaque année à 30 000 exemplaires, illustre la vie commerciale de l'arrondissement en mettant en avant la vie commerciale, artisanale et culturelle du 7^e .

Grâce au guide les habitants,



usagers, salariés, étudiants ont une vue globale des commerces de l'arrondissement. Le guide est distribué chaque année gratuitement dans différents lieux : boulangerie, pharmacie, tabac/presse, boucherie... Si vous souhaitez faire partie du réseau de distribution contactez-nous par mail : accueil@lyon7rivegauche.com ou par téléphone : 04 72 73 11 76

Si vous ne connaissez pas encore le guide du commerce du 7^e vous pouvez consulter la version numérique de l'édition 2021 :

https://lyon7rivegauche.com/wp-content/uploads/2021/01/L7RG_Guide2021_115x160_Exe-v1-Apercu-BD.pdf

Programme de licence de marque de la ville de Lyon

[La ville de Lyon](#) lance un **programme de licence de marque** dans le but de donner de la visibilité aux acteurs économiques engagés dans une démarche de qualité et de durabilité.

A travers ce [programme](#), la ville de Lyon veut entretenir le savoir-faire des entreprises locales engagées en faveur d'une **économie durable**. La municipalité a donc annoncé le **19 novembre** le lancement du programme de marque.



La ville de Lyon propose donc un partenariat officiel avec **une licence de marque ou de co-marquage** aux entreprises qui créent, fabriquent et/ou commercialisent des produits locaux et responsables. Cette licence permettra de créer une offre de produits officiels pour promouvoir l'identité lyonnaise. La

ville a lancé ses deux premières marque pour inaugurer son programme :

- « **Ville de Lyon** » qui symbolise une richesse patrimoniale et un savoir-faire local dans la gastronomie, la culture et l'histoire,
- « **Fête des lumières** » qui implique un cahier des charges basé sur la durabilité des produits proposés, tout en développant des collaborations avec des entreprises locales.

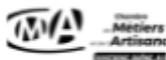
Candidatez au programme



Pour nous joindre :

Lyon 7 Rive Gauche, Palais de la Mutualité
1 bis place Antonin Jutard, 69003 Lyon
04 72 73 11 76

Vous souhaitez modifier la façon dont vous recevez ces e-mails ?
Vous pouvez mettre à jour vos préférences ou vous désinscrire de cette liste .



This email was sent to dcharrel@lyon7rivegauche.com
[why did I get this?](#) [unsubscribe from this list](#) [update subscription preferences](#)
mcv · Palais de la Mutualité · 1 bis place Antonin Jutard · LYON (69) 69007 · France

Grow your business with  **mailchimp**